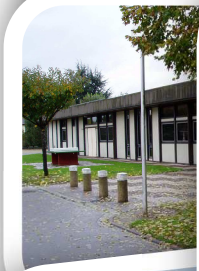


Com' Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT



N° 78



JANVIER
2021

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Josye COUTEAU

Daniel CLOUSIER

Agnès LARGEAU

Jean Paul COMBES

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

L'année 2020 n' a pas été des plus réjouissantes, nous privant de liberté, mettant un frein aux réjouissances martotaises que nous aurions dû vivre ensemble. Aussi, toute la rédaction forme des vœux pour que cette année 2021 soit riche en rebondissements heureux et qu'elle nous permette de retrouver toutes les activités qui nous sont chères.

Bonne année à toutes et à tous.

SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 et 4	Le mot du Maire
5 à 7	Au conseil
8 à 17	On en parle
18	Au programme
19	Ça s'est passé
20 à 22	Infos de l'école
23	Net'infos

Pages	Rubriques
24	Le saviez-vous ?
25 et 26	Jeux
27	Jeu concours
28	Chez la voisine
29 et 30	Pub - Infos
31 à 33	Trimestre en photos
34	Mémo pratique

Le Mot du Maire

Chères Martotaises, Chers Martotais,

2020 aura été une année particulière. L'apparition brutale de la Covid 19 a bouleversé nos vies, mais également celle de notre village. Avec des élections municipales et une installation du conseil dans un contexte inédit, confinement et gestes barrières sont autant de facteurs qui nous obligent à appréhender la vie communale d'une manière différente, la tenue d'une cérémonie traditionnelle des vœux étant exclue.

Notre quotidien est bouleversé, et je sais très bien que pour beaucoup, l'esprit n'est pas à la fête. Dans ce contexte et au cœur de notre village, je tiens à remercier tous les agents de la commune et de notre agglomération qui ont continué à assurer le service public en apportant d'ailleurs des nouveaux services aux seniors isolés, alors même que nous étions en plein confinement. Je n'oublie pas nos enseignantes qui ont démontré également la volonté de maintenir le fonctionnement de notre école malgré la pandémie et les contraintes du protocole sanitaire.

Tout le monde a envie de tourner la page de l'année 2020.

Mais on peut aussi se dire que cette année a montré le meilleur de ce que les femmes et les hommes étaient capable d'apporter. Je veux dire un très grand merci à la famille Blondel qui a confectionné des masques dès le début du confinement.

Ces vœux sont destinés également à vous informer sur les réalisations de votre conseil municipal.

Des travaux de peinture ont été réalisés dans le vestiaire de la classe des petits à l'école. Les portes des bâtiments techniques communaux et de l'église ont été repeintes.

Une nouvelle tranche de remplacement des mâts d'éclairage public « led » a été réalisée rue de la Mairie.

Au cimetière, une première tranche de relèvement de tombes a été réalisée, ainsi que la restauration des sépultures de nos 2 soldats de la guerre 14/18.

Nous avons remplacé le tracteur tondeuse destiné à l'entretien des espaces verts.



Le Mot du Maire

La salle communale et la mairie sont maintenant équipées d'un répéteur améliorant la réception des téléphones portables.

L'orgue de l'église n'étant plus opérationnel et suivant les conseils de notre organiste, nous avons acheté un piano électrique.

Sur les bords de l'Eure, les peupliers malades ont été abattus. La plantation de nouveaux arbres devrait intervenir au printemps.



Depuis la rentrée de janvier, les repas de la cantine scolaire sont livrés par la restauration des 2 Airelles à Louviers. Ce changement correspond à notre démarche de consommer des produits locaux, d'améliorer la préparation des plats et de s'inscrire également dans une économie locale et circulaire.

Après avoir rénové notre salle communale, nous allons remplacer cette année les équipements électroménagers de la cuisine.

Côté voirie, nous avons programmé la réfection de la chaussée entre la sortie du village et le hameau des Fiefs.

L'aménageur AMEX va également réaliser cette année la viabilisation de 9 lots à bâtir derrière le terrain de tennis.

Dans les projets à plus long terme, nous travaillons actuellement avec les services de notre agglomération à l'implantation d'un parc photovoltaïque dans le fond de l'ancienne carrière Devaux située sur la route des Fiefs.

En attendant que nous puissions tous retrouver une vie normale, prenez soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite avec toute l'équipe municipale, une bonne année 2021.

Gardez le moral, nous aurons des jours meilleurs.

François CHARLIER

AU CONSEIL

Pour le texte intégral des délibérations consulter le site martot.fr

17 novembre 2020

Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le Syndicat d'Electricité et du Gaz de l'Eure

Le Conseil Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : Décide d'adhérer au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement, pour ce qui concerne :

Les contrats relatifs aux sites ayant une puissance souscrite de plus de 36 kVA ;

Les contrats relatifs aux installations et sites ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36kVA ;

Les contrats relatifs aux installations d'éclairage public.

Article 2 : Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonnée par le SIEGE et figurant en annexe à la présente,

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif annexé à la présente et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Contrat d'assurance des risques statutaires (Personnel communal)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : La Commune charge le Centre de gestion de l'Eure de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité-paternité-adoption.

Agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire.

Le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA)

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'attribuer le CIA au personnel communal pour l'année 2020 et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés individuels nécessaires.

AU CONSEIL

Restauration – Régie des Deux Airlles – Convention d’adhésion au service commun de restauration

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle que l’Agglomération Seine-Eure, en partenariat avec la Régie des Deux Airlles (Ville de Louviers), et la commune d’Heudebouville ont délibéré en septembre 2019 pour la création d’un service commun de restauration collective. Les objectifs du service commun sont les suivants :

- Proposer à l’échelle du territoire une alimentation de qualité, avec une priorité donnée aux produits biologiques issus de circuits courts d’approvisionnements,
- Harmoniser la prestation alimentaire des membres du service commun,
- Permettre aux membres du service commun de participer activement au projet de restauration portée par la cuisine centrale de Louviers, et de l’Agglomération Seine-Eure, par une approche concertée et collective,
- Optimiser le rapport qualité-prix des repas servis aux convives des membres du service commun.

Monsieur le Maire propose donc l’adhésion de la commune de Martot à compter du 1^{er} janvier 2021 au service commun de la restauration collective.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord.

Demande de fonds de concours à la CASE pour travaux d’investissement 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de déposer auprès de la CASE la demande de fonds de concours de 14 902 €, solde de l’année 2020, et de signer tout document se rapportant à ce projet.

Création d’un poste d’adjoint administratif de première classe et Création d’un poste d’adjoint technique principal de deuxième classe.

Ces créations font suite à des avancements de grade respectivement pour Caroline Tesson et de Muriel Lemajeur

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’il a reçu le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l’eau potable et de l’assainissement, qu’il leur a fait adresser par mail pour information. Monsieur le Maire rappelle les points importants de ce rapport.

AU CONSEIL

Le prix de l'eau pour les communes de l'agglomération Seine Eure varie entre 1.51 € et 2.30 € pour les foyers non raccordés à l'assainissement collectif et entre 3.21 € et 4.25 € pour les foyers raccordés à l'assainissement collectif. La différence de prix constatée est due à la taxe de pollution de l'agence de l'eau qui n'est pas identique sur toutes les communes. Cette taxe sera unifiée à partir de 2021 par un contrat unique.

Interventions du service de l'eau sur la commune de Martot en 2019 (Martot compte 187 compteurs) :

- remplacement d'un compteur ;
- réparation d'une fuite de canalisation ;
- réparation d'une fuite de branchement ;
- raccordement de 3 nouvelles constructions ;
- réalisation de 3 contrôles de conformité dans le cadre de vente de maisons (2 contrôles conforme, le 3^{ème} était non-conforme, des travaux de mise en conformité devront être réalisés par les nouveaux propriétaires avec une aide financière de l'agence de l'eau) ;
- curage du réseau complet de la commune et des avaloirs.

Certains foyers ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable mais ils sont raccordés à des puits.

La station d'épuration :

En 2019, elle a traité environ 136 m³ d'eau par jour.

Des tests ont été réalisés à la sortie de la station d'épuration, 50 % des analyses faites ressortent non-conformes.

En 2019, le montant des impayés sur la commune de Martot s'élève à 1 268 €, soit 1.78 % du total des impayés sur la CASE.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu plusieurs plaintes d'habitants concernant les déjections canines, un courrier ciblé sera distribué aux personnes concernées.

En ce qui concerne les projets de travaux de voirie pour l'année 2021, Michel QUENNEVILLE propose aux conseillers de demander à la CASE la réalisation des travaux d'entretien de la voirie de la rue du Barrage et les aménagements prévus en 2020 et qui n'ont pas pu être réalisés en raison du retard engendré par le confinement.

Pour 2021, il propose de continuer la rénovation de la VC n°1 jusqu'aux Fiefs Mancels. Le Conseil donne son accord.

ON EN PARLE DÉCÈS

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à Loïs Bayeux
né le 7 janvier 2021 à Saint Aubin lès Elbeuf.

Félicitations aux parents domiciliés

16 résidence Saint Nicolas



Madame Lemêle Réjane ,
domiciliée rue de la Garenne,
nous a quittés le 3 décembre 2020
Nous adressons nos plus sincères
condoléances à son époux
Philippe ainsi qu'à toute la famille.

Monsieur Dugard Bernard ,
domicilié 28 rue de la mairie,
nous a quittés le 25 décembre 2020
Nous adressons nos plus sincères
condoléances à son épouse
Simone, ainsi qu'à toute la famille.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Dugard Emmanuel : Médaille d'argent (20 ans)

Percherancier Thierry : Médaille de vermeil (30 ans)

Le Maire leur adresse ses félicitations et regrette de ne pas
avoir pu les honorer lors de la traditionnelle présentation de
ses vœux , annulée cette année.

Monsieur Mir Jean-Claude
Domicilié 2 rue du Parc,
nous a quittés le 9 janvier 2021
Nous adressons nos plus sincères
condoléances à son épouse
Maria de Lurdes, ainsi qu'à toute
la famille.



BOOK – TROC

NOUVEAUX HORAIRES

Françoise vous accueille les mardis
(en remplacement des mercredis) des
semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre,
vous repartez avec un autre.

N'oubliez pas:

DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION

GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE
PLACE DE LA MAIRIE



ON EN PARLE

NOUVEAU FOURNISSEUR DE REPAS SCOLAIRES



Depuis le lundi 4 janvier, les repas scolaires sont fournis par la Régie des deux aires à Heudebouville.

La régie fournit 1870 repas par jour destinés à des crèches, des Centres communaux d'action Sociale, et des communes : Heudebouville, Incarville, Louviers, Vrai-ville, La Saussaye, Terres de Bord et Martot. Treize agents forment l'équipe de cuisine.

Ce nouveau fournisseur propose une restauration de qualité, avec des produits provenant de circuits courts,



valorisant une démarche de développement durable et avec des produits « bio » entrant à 36% dans la composition des repas.

Le prix de ces repas pour les familles a été fixé à 4.17 € (2.56 € pour les familles non imposables)

Les enfants qui déjeunent en 2 services, ce qui permet de respecter les règles de distanciation, ont apprécié les nouveaux plats proposés.



ON EN PARLE

Hélène Gandossi, Franca Drouet et Yohann Blondel ont trouvé une solution pour permettre aux enfants de profiter des fêtes de Noël malgré l'épidémie.

Hélène nous a transmis le compte-rendu suivant de la « tournée du Père Noël » :

Un Noël confiné, pluvieux...mais heureux



Il en aurait fallu plus cette année au Père Noël pour l'empêcher de faire sa tournée annuelle et offrir des friandises aux enfants.

2020: changement de formule. Puisqu'il n'était pas envisageable de réunir les familles à la salle des fêtes pour le spectacle de Noël, l'équipe municipale et le Ccas ont demandé au Père Noël d'aller à la rencontre des enfants dans les différents quartiers du village. Tracté

par un âne et confortablement installé dans sa petite carriole, le vieil homme est allé distribuer les chocolats auprès des enfants. Cela ne fut pas chose facile car le père Noël avait tendance à piquer un « roupillon » à chaque halte. Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu assister à de drôles de scènes : réveiller le père Noël avec l'aide des lutins zinzins. Faire du bruit, découvrir le rébus, chanter à tue-tête.

Les lutins zinzins ont animé l'après midi en bonne compagnie de trois ânes bâtés chargés de transporter les friandises. Les ânes ont été récompensés par les caresses des enfants et les chocolats tombés des paniers.



Bravo à toute l'équipe organisatrice qui a su, malgré les contraintes, amener dans le village de la vie et de la convivialité. Un grand merci aussi au « chemin du halage » qui a contribué à l'animation avec ses ânes devenus élans temporairement.

Le temps pluvieux n'a aucunement gâché ce moment festif tant attendu et apprécié par les enfants et les familles. S'il a plu toute l'après



midi, si nous étions tous trempés, le soleil était, cependant, dans le cœur de chacun. *Page spéciale de photos dans « Le trimestre en photos »*

ON EN PARLE

Travaux dans
les « passes »
menant à
l'étang.



Les élèves en cours
de musique
avec
Yves Micmande

AMICALE

Les membres de l'Amicale regrettent de ne pas pouvoir vous proposer les animations habituelles mais vous donnent rendez-vous pour de prochaines activités dès que cela sera possible; Et nous essaierons alors de rattraper le temps perdu !!!



Des témoignages intéressants
autour de la seine sur
mémoires.seine-eure.fr

**Pour être régulièrement au courant des
actualités martotaises :
[www. Martot.fr](http://www.Martot.fr) + Facebook**

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts est effectué **le vendredi matin** de **la semaine 11 à la semaine 48**. Sortir vos bacs la veille au soir.

POUR LES ANCIENS

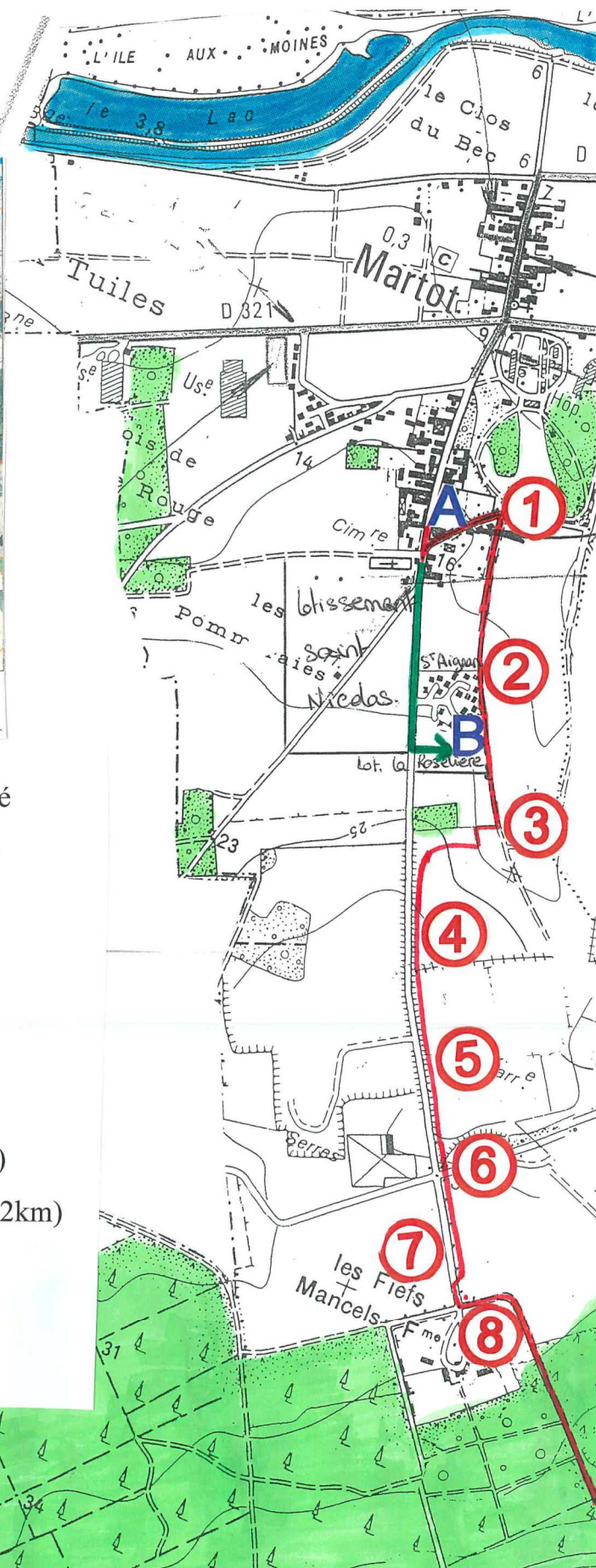
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont occupés de la distribution du colis de Noël, le 19 décembre, et du colis des rois, le 23 janvier. Les Anciens ont bien apprécié le contenu des colis. Un bon de chauffage sera aussi attribué, courant février, à chaque foyer.

Après consultation des membres du CCAS, l'idée de décaler à 67 ans l'âge des bénéficiaires des colis et bons de chauffage a été approuvée, à la majorité. Cette proposition a été validée par le conseil municipal.

ON EN PARLE

CHEMIN D'ACCÈS À LA FORÊT DE BORD (→ FIEFS)

COMMUNE DE
MARTOT (EURE)



Pour une promenade en toute sécurité
vers la forêt de Bord, profitez de ce

CHEMIN D'ACCÈS

(parcours fléché prochainement)



2 départs possibles :

- A. Parking de la salle (environ 3km)
- B. Parking de la Roselière (environ 2km)

(Accès →)

1 à 8 : Photos le long du parcours

(Voir ci-contre)

ON EN PARLE



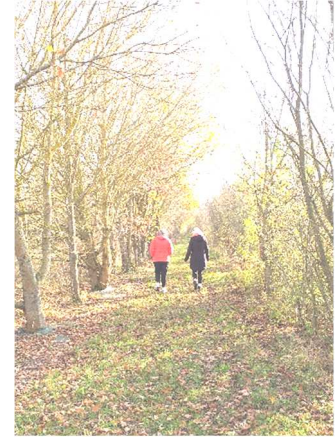
A—Parking de la salle communale



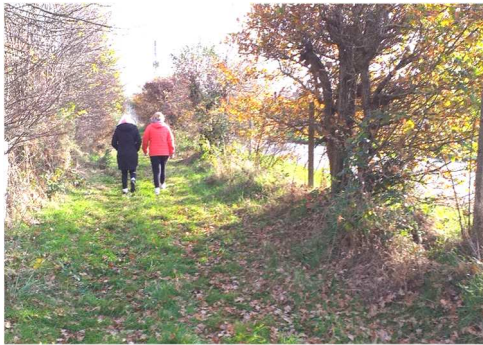
1. 2. A la fin de la rue du Parc, prendre ce chemin sur la droite



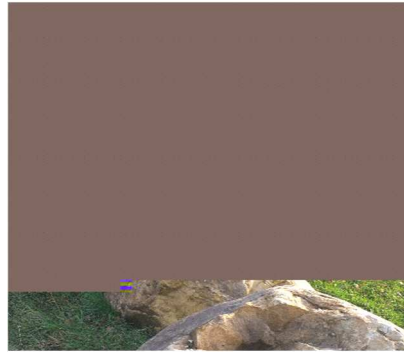
B—Parking de la Roselière



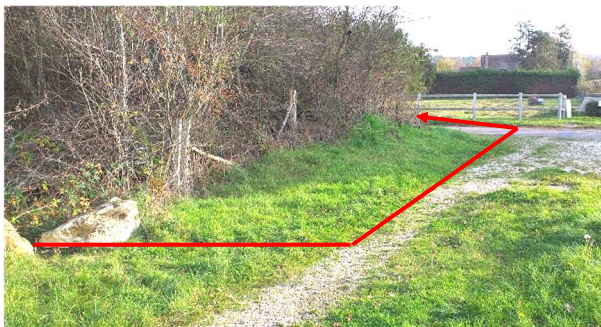
3. 4. Aux pierres prendre à droite le sentier pentu



5. Chemin de long de la V.C. n°1



6. Traverser le chemin vicinal n°2 (route des carrières)



7. A la sortie du chemin suivre le sentier puis reprendre à gauche vers la forêt



8. Longer la clôture

ON EN PARLE

DU RETARD DANS LA RÉALISATION DU LOTISSEMENT DU PARC DU CHÂTEAU

Neuf terrains constructibles seront disponibles dans la future résidence qui doit être réalisée dans le parc du château, derrière le mur qui le sépare du plateau sportif. La commercialisation a cependant été retardée par l'intervention d'archéologues. Finalement rien de remarquable n'ayant été trouvé dans cet espace, les travaux pourront commencer prochainement.



Vos élus sont au travail

Alors que les réunions de commissions et de conseils municipaux se poursuivent comme vous pouvez le constater sur les comptes rendus joints dans les pages précédentes, les conseillers se retrouvent dans des commissions de la CASE (Communauté Agglomération Seine Eure) pour définir l'avenir de l'ensemble des communes formant cet organisme.

Il compte aujourd'hui 60 communes et plus de 100 000 habitants. C'est la deuxième communauté du département après celle d'Evreux.

Chaque conseiller, selon ses engagements pris lors d'une des premières réunions du conseil municipal, a participé à des réunions qui, du fait des circonstances, se sont déroulées entre 18 et 20h en distanciel.

02/11 Commission Propreté

17/11 Commission Mobilité

17/11 Commission Finances (préparatoire au budget 2021)

23/11 Commission Service à la personne

15/11 Ecole de Musique

02/12 et 08/12 Commission Habitat

09/12 Commission Transition Durable (principalement pour Martot l'implantation d'un champ photovoltaïque ainsi que la restauration scolaire et l'implantation de légumes et maraîchage bio)

14/12 Commission Sport

14/12 Commission finances (finalisation du budget avant présentation en assemblée plénière)

16/12 Commission Cohésion territoriale

En plus, dans la commission santé, envoi des documents nécessaires pour une réunion prochaine. Sachant que cette commission a une portée transversale par rapport aux autres car elle traite aussi bien de problèmes de désert médical, que de problèmes de travail ou de logement qui concourent à une meilleure vie en communauté et donc à une meilleure santé.

Le maire de Martot participe, en plus de certaines commissions, aux assemblées générales qui réunissent les représentants de chaque commune un jeudi par mois; il assiste aussi les autres jeudis à des réunions de bureau. Lors de la session du 17 Décembre le nouveau budget 2021 a été discuté.

ON EN PARLE

CIMETIÈRE : CAVURNES ET CAVEAUX

A la suite de la reprise des concessions qui ont été déclarées abandonnées, le conseil municipal a décidé :

- ♦ de créer des **cavurnes** : Sépulture enterrée destinée à accueillir les **urnes des défunts**, la **cavurne** est un monument cinéraire au statut particulier. En effet, puisque l'urne contenant les cendres du défunt est placée sous terre, il s'agit d'inhumation bien que le corps du défunt ait été crématisé. La cavurne est une petite cuve creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en béton. La cavurne est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité.



- ♦ De proposer aux habitants **des concessions avec caveaux** (pour 2 personnes) réalisés par la commune.

Bien sûr les concessions ordinaires sont aussi disponibles ainsi que des cases dans le columbarium.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement : rappel du téléphone 02 35 81 58 59.

Tarifs :

Concessions caveau : 50 ans : 280 € - 30 ans : 180 €

Concession cave urne : 50 ans : 200 € - 30 ans : 150 €

Pour un caveau 1 500 € (à régler en plus de la concession)

Pour cavurne : 450 € (à régler en plus de la concession)

Case de columbarium : 50 ans : 500 € - 30 ans : 300 €

ON EN PARLE

En cette période d'épidémie, il nous a paru intéressant de vous faire partager les dispositions de l'arrêté municipal du 18 décembre 1903 concernant les malades contagieux.

Le Maire de la commune de Martot, considérant qu'il appartient au Maire de prendre des dispositions réglementaires en vue d'assurer l'hygiène et la salubrité publique dans la commune

Arrête :

Article 17 : Tout malade atteint d'une affection transmissible sera isolé autant que possible, de telle sorte qu'il ne puisse la propager par lui-même ou par les personnes appelées à le soigner. Jusqu'à la disparition complète de tout danger de contagion, on ne laissera approcher du malade que les personnes qui le soignent. Celles-ci prendront toutes les précautions pour empêcher la propagation du mal.

Article 18 : Il est interdit de déverser aucune déjection (crachats, matières fécales, matières vomies etc...) provenant d'un malade atteint d'une maladie transmissible sur le sol des voies publiques ou privées, des cours, des jardins, sur les fumiers et dans les cours d'eau. Ces déjections recueillies dans des vases spéciaux seront enterrées profondément mais seulement après avoir été désinfectées à la chaux vive.

Article 19 : Pendant toute la durée d'une maladie transmissible, les objets à usage personnel du malade ou des personnes qui l'assistent , de même que tous les objets contaminés ou souillés seront désinfectés.

Les linges et effets contaminés ou souillés seront désinfectés avant d'être lavés et blanchis. L'immersion, pendant un quart d'heure, des linges dans l'eau en ébullition constitue un bon procédé de désinfection.

Article 20 : Les locaux occupés par le malade seront désinfectés après sa guérison ou son décès.

Article 21 : Lorsque le malade sera guéri, il ne sortira qu'après avoir pris les précautions convenables de propreté et de désinfection. Les enfants ne pourront être réadmis à l'école qu' après un avis favorable du médecin traitant ou du médecin inspecteur de l'école.

Fait en mairie le 18 décembre 1903

Le Maire

Donat Cartier

ON EN PARLE

PHOTOCOPIE DE L'ORIGINAL DE LA FIN DE L'ARRÊTÉ

sur le sol des voies publiques ou privées, des cours, des jardins, sur les fumiers et dans les cours d'eau.

Ces déjections, recueillies dans des vases spéciaux seront enterrées profondément, mais seulement après avoir été désinfectées à la chaux vive.

Art. 19. — Pendant toute la durée d'une maladie transmissible, les objets à usage personnel du malade ou des personnes qui l'assistent, de même que tous les objets contaminés ou souillés, seront désinfectés.

Les linges et effets à usage contaminés ou souillés seront désinfectés avant d'être lavés et blanchis. L'immersion, pendant un quart d'heure, des linges dans l'eau en ébullition constitue un bon procédé de désinfection.

Art. 20. Les locaux occupés par le malade seront désinfectés après sa guérison ou son décès.

Art. 21. — Lorsque le malade sera guéri, il ne sortira qu'après avoir pris les précautions convenables de propreté et de désinfection. Les enfants ne pourront être réadmis à l'école qu'après un avis favorable du médecin traitant ou du médecin-inspecteur de l'école.

Fait en Noairie, le 18 décembre 1903

Le Noairis,

Signé: D^t Cartier

Pour copie certifiée conforme,

Le Noairis,

D. Larrey



Pour mention conforme
Le Maire Général,
M. Larrey

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'été qui aura lieu dans la nuit du
dernier samedi de mars.*

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de
changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

Voici la méthode : ...en AVRIL : Débute par AV donc on **AVance l'heure**

...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on **REcule l'heure**

Don du sang : calendrier 2021

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous

à la salle communale de 15h à 19h30

Les mercredis 10 février, 19 mai, 13 octobre et 15 décembre

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

TOUR DE NORMANDIE

Le Tour de Normandie se déroulera du 22
de 25 équipes de 6 coureurs, Il
et, après les 7 étapes,
après un parcours

Lors de l'étape
mars, il passera 2 fois

Dernière minute
A N N U L É

Nonancourt—Elbeuf, le mercredi 24
à Martot dans le sens , rue de Saint Pierre, rue de la

au 28 mars 2021. Fort
partira de Ouistreham
s'achèvera à Caen,
de 1 140 km.

CHASSE AUX OEUFS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a bien l'intention de faire plaisir aux en-
fants de la commune en leur proposant la traditionnelle chasse aux oeufs , « pimentée »
de jeux et d'énigmes, qui se déroule dans le parc du château. Il faut espérer que cette acti-
vité de plein air pourra être réalisée.

La date retenue et les modalités vous seront communiquées en temps utile.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

DON DU SANG : GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !



La collecte de sang organisée le 18 novembre 2020 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 72 donateurs (dont 5 nouveaux) .

Rappel : Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .

BILAN GLOBAL

DE MAI 2002 AU 18 NOVEMBRE 2020

92 collectes réalisées

10 759 donateurs dont 259 en 2020

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison de la pandémie, la cérémonie s'est déroulée, en modèle restreint, avec seulement la présence du Maire, des adjoints, du porte drapeau et du Maire de Criquebeuf sur Seine.





Infos de l'école

Nous suivons le Vendée Globe

C'est une course de voiliers qui consiste à faire le tour du monde en solitaire sans escale et sans assistance . Nous avons appris de nombreuses choses comme les méridiens, les lignes imaginaires, le décalage horaire, les nœuds marins. On connaît le Cap de Bonne Espérance et le Cap Horn, l'envergure d'un albatros qui est de 3, 50 mètres.



Nous savons que leur bateaux ont un mât de trente mètres de haut et la longueur des bateaux est de dix – huit mètres. On a représenté un voilier sur le sol avec de la craie, c'est impressionnant !





Infos de l'école

Depuis le début de la course on suit, sur le TBI de la classe particulièrement Samantha Davies, Jean le Cam et Manuel Cousin représentant le groupe SETIN.

On communique avec « Manu »; son groupe nous a même envoyé un colis avec des posters dédiés. On est super contents !!

On espère qu'il finira la course sans avoir d'avaries.

On le soutient à fond !! On espère aussi qu'il viendra dans notre classe !!!!

Bonne Année

Nouvelle année que nous apporteras-tu ?

La mort, de ce fichu virus ?

La vaccination, du monde entier ?

La liberté, sans couvre-feu ?

L'école comme avant, sans masque ?

Des câlins retrouvés ?

Des embrassades pas milliers ?

Margot, Capucine, Luna, Baptiste, Djilane, Qays, Amelia, Nino, Abby, Lénny, Noa, Esther.

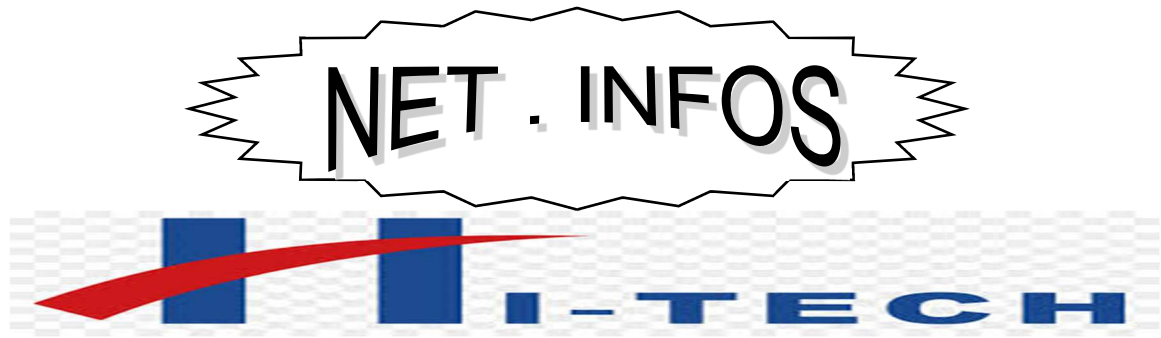


Infos de l'école

Intervention de deux infirmières

Deux infirmières sont venues nous conseiller pour ne pas attraper le covid19. Elles nous ont montré comment bien se laver les mains et expliqué que le gel hydroalcoolique est plus efficace que le savon. Nous devons prendre au moins 30 secondes pour nous laver les mains. Nous avons aussi fait une expérience avec des paillettes qui représentaient le covid19 et nous avons bien vu que c'était facile d'attraper le virus. Elles nous ont rappelé les gestes barrières.





Si l'année 2020 a été riche en événements High-tech, notamment avec la sortie de la Freebox Pop, 2021 s'annonce plus calme...

Malgré la crise sanitaire que traverse notre pays, de nombreux projets ont été lancés en 2020 dans le domaine des opérateurs et des services télévisés.

Le point d'orgue a été le lancement de la **Freebox Pop** en juillet, donnant un coup de frais dans le domaine des Télécoms.

L'année 2021 s'annonce toutefois plus tranquille concernant les box mais quelques projets sont tout de même dans les cartons.

Tous les opérateurs proposent désormais à leurs abonnés des box à la pointe de la technologie :4K, HDR,Wifi amélioré, Fibre optique .

BOUYGUES TELECOM a cependant prévu de lancer une nouvelle box tournant toujours sous Android TV. Peu de détails sur ce nouveau boîtier qui sera fabriqué par le français Technicolor.

Coté **FREE**, **SFR** ou encore **ORANGE**, pas de révolution à attendre du côté du fixe. On peut néanmoins aisément imaginer que les objets connectés vont être de plus en plus présents à la maison comme le système d'alarme chez **FREE**, les enceintes connectées HOMESOUND chez **SFR** ainsi que les ampoules connectées chez **ORANGE**.

Coté américain, quelques nouveautés sont à attendre cette année.

APPLE devrait présenter une nouvelle APPLETV. Plus performante, elle permettrait notamment des gains significatifs dans le domaine des jeux vidéo, un segment sur lequel mise la firme à la pomme avec APPLE ARCADE.

Une nouvelle télécommande est également annoncée avec un système de localisation en cas d'égarement.

AMAZON vient de lancer sa nouvelle gamme de décodeurs FIRE TV qui a été mise à jour récemment.

GOOGLE continuera le lancement de GOOGLE TV en lieu et place d'ANDROID TV avec la mise à jour prévue de nombreux téléviseurs, permettant une meilleure réactivité mais surtout une navigation améliorée et plus confortable avec la personnalisation des contenus

2021 sera sans contexte l'année du **très haut débit** qu'il soit mobile ou fixe.

La **5G** est également de la partie avec un déploiement beaucoup plus vaste qui aura lieu, cette année, avec des débits qui s'envolent.

Toutes ces technologies sont peu utiles sans contenu ! 2021 s'annonce plus que jamais l'année des contenus à la demande.

2020 a été l'année du lancement de **DISNEY +** en France avec **CANAL+**.

Une première annonce a été faite, fin 2020, par **TF1** et **ORANGE** avec le lancement de **MYTF1 Pass**, fin 2021, qui permettra, en plus de la suppression de la publicité lors des replays, un accès à des contenus exclusifs et en 4K.

De nombreuses autres annonces sont attendues dans le courant de l'année.

HBO Max (qui produit la série à succès GAME OF THRONES) proposera également des contenus de la major WARNER.

PLUTO TV, du groupe VIACOMCBS, proposera soixante chaînes gratuites financées par la publicité.

Du même groupe, le service **PARAMOUNT+** agrégera des contenus des chaînes CBS, MTV et Paramount.

Enfin, le service **DISCOVERY+** est aussi annoncé.

Peu, voire pas de projets, en revanche concernant la télévision linéaire, même en 4K . Mais l'année 2021 se montre néanmoins très prometteuse pour nos yeux et nos oreilles !

Le saviez-vous ?



Plusieurs parmi nous voient leur humeur générale baisser pendant les longs mois d'hiver... Même s'il ne s'agit pas toujours de dépression à proprement parler, il n'empêche que le manque de soleil et d'activités affecte souvent le moral...

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe plusieurs petits trucs qui peuvent nous aider à garder le sourire, et même à redécouvrir sous un nouvel œil la saison froide.

Faites le plein de vitamine D

Cette vitamine indispensable à notre organisme est produite lorsqu'on est exposé à la lumière du soleil. Donc, il est nécessaire de sortir le plus possible. Laissez entrer la lumière chez vous et sortez marcher lorsqu'il y a du soleil. De plus, la vitamine D se retrouverait également en quantité non négligeable dans les poissons gras, les œufs et certaines viandes. Vous devriez donc augmenter vos portions de protéines...

Réduisez votre consommation de caféine

Pour être au meilleur de votre forme mentale et physique, il est nécessaire de bien dormir. Par conséquent, donnez beaucoup d'importance à votre sommeil... en commençant par consommer moins de café (thé, boissons gazeuses). La caféine a une influence directe sur la qualité de votre sommeil, même si vous avez l'impression qu'elle n'a aucun effet sur vous. Tâchez, le plus possible, de ne prendre du café que le matin.

Bougez

L'exercice, c'est bon tout le temps, dans toutes les situations, c'est un fait désormais connu... Mais saviez-vous que vous entraîner régulièrement a également une immense influence sur votre moral ? Les taux de sérotonine dans votre organisme sont largement stimulés par le sport, et la sérotonine c'est « l'hormone de la joie ! » Allez, enfiler vos baskets !

Habillez-vous en couleur

Cela peut paraître stupide au premier abord, mais croyez-nous, c'est très efficace. Laissez un peu tomber les noirs, gris et bleu marine et osez la couleur ! Votre teint sera resplendissant et votre moral montera instantanément d'un cran.

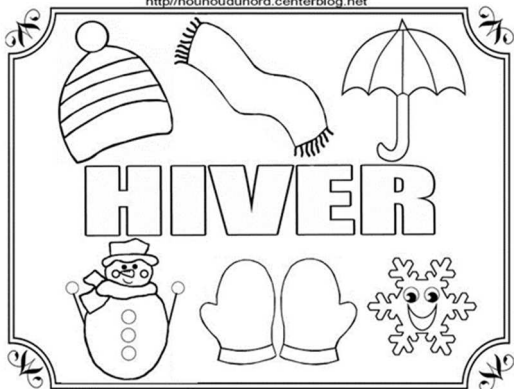
Le meilleur pour la fin : le chocolat noir !

Vous pourrez le déguster en ayant la conscience tranquille : riche en magnésium et très utile contre la toux chronique, le chocolat noir est l'un des meilleurs alliés contre le froid polaire et le nez rouge qui vous fait ressembler à un certain petit renne. Attention : à consommer avec modération évidemment !



INTERDIT
AUX
PARENTS

<http://nounoudunord.centerblog.net>



Charade

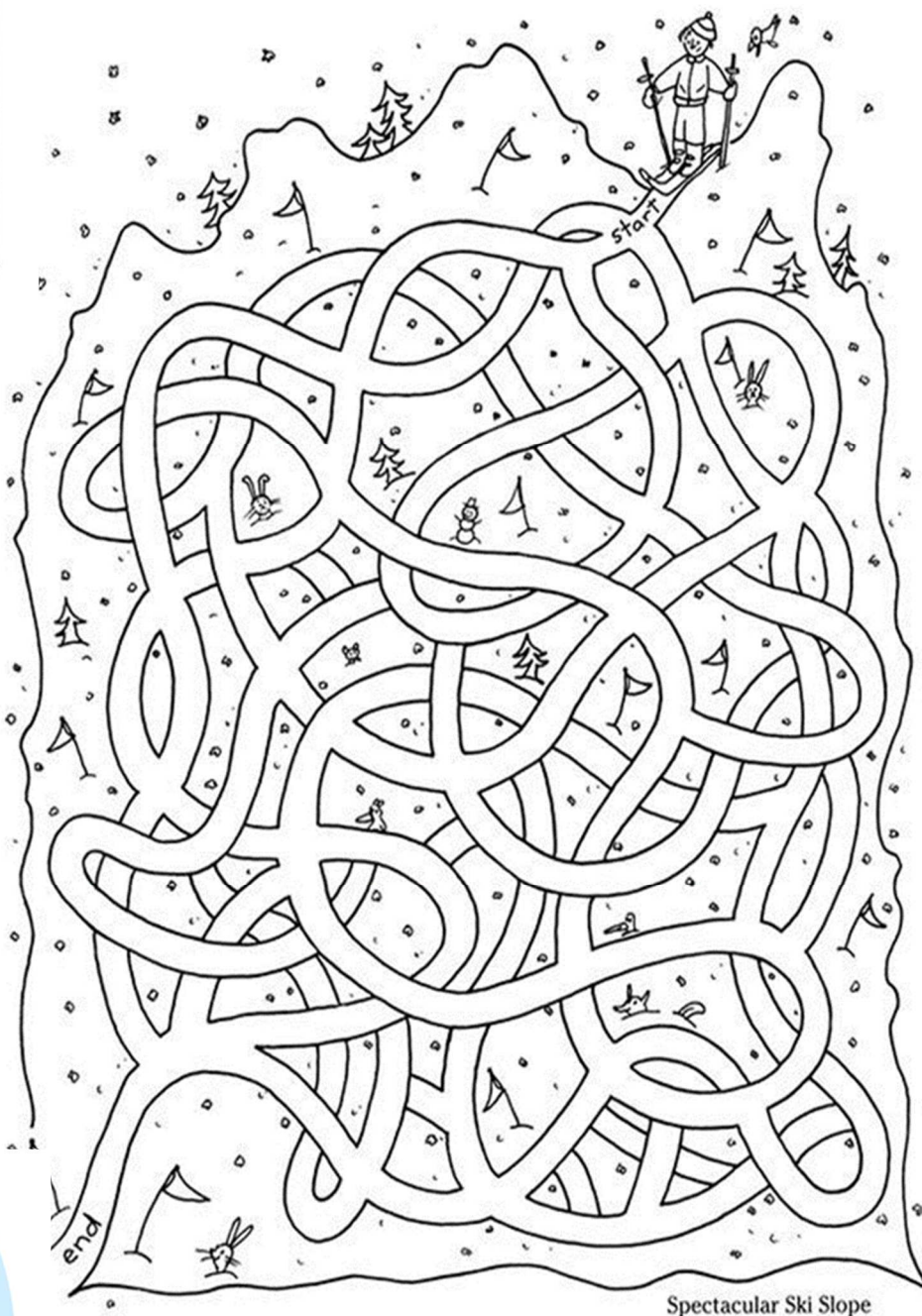
Mon 1^{er} est la 1^{ère} lettre de
l'alphabet
Mon 2^{ème} sert à tenir la voile
sur un bateau
On voit beaucoup d'animaux
dans mon 3^{ème}
Les oiseaux habitent dans
mon 4^{ème}
Mon tout est la plus grande
forêt du monde.

Blague



LES JEUX

Labyrinthe



Devinette

Qu'est-ce qu'un yaourt qui court dans la forêt ?

Solutions des jeux en page 28

... Et vous trouvez ça drôle ?



MOTS CROISES par
Monique Caillou

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Solutions page 28



Il fait un froid de quinoa.

C'est comme un froid de canard mais
végan !

●

Il fait un froid de C-A-N-A-R-D.
C'est comme un froid de canard
sauf qu'on se l'épèle.

Horizontalement :

- 1- natif d'une péninsule
- 2- ça baigne !
- 3- de quoi tresser
- 4- seconde main
- 5- n'arrangeai pas le portrait
- 6- vieux roi / nul
- 7- lessivai ou après...
- 8- poireaux

Verticalement :

- A- fera du net
- B- passage étroit / va aux urnes
- C- qui s'impose
- D- nichai là-haut / pas un autre
- E- manque d'énergie
- F- sortirait
- G - rend honneur / le meilleur
- H- aiment-ils les femmes ?

JEU CONCOURS

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses a désigné
Jonathan TESSON comme gagnant.
Il se verra donc remettre une récompense. **Félicitations !**

Rappel de l'énigme

Que dois-je faire, pour affirmer que la table est plus petite que la chaise, la fourmi est plus grande que le tigre et l'enfant est aussi grand que l'adulte ?

Solution

Compter le nombre de lettres.

Table est un mot de 5 lettres et chaise un mot de 6 lettres. Donc chaise a plus de lettres que table. Idem pour la fourmi et le tigre, l'enfant et l'adulte.

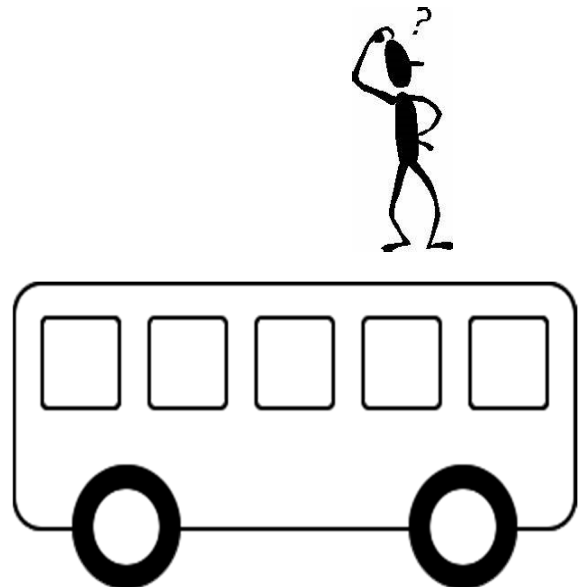
Nouvelle énigme

OBSERVEZ bien ce magnifique bus.

**A votre avis, dans quelle direction se dirige-t-il ?
Expliquez pourquoi.**

Alors, serez-vous capable de répondre à cette simple question, sachant que la majorité des enfants interrogés trouvent immédiatement la bonne réponse ?

Trois possibilités, réfléchissez bien avant de répondre :



A GAUCHE

A DROITE

IMPOSSIBLE DE SAVOIR



.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°78 » dans la
boite aux lettres de la mairie **avant le 28 février 2021.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

.....

FALAFEL (CROQUETTES DE POIS CHICHE)



Pour 4 personnes

200 g de pois chiches

500 g de fèves sèches

1 oignon, 2 gousses d'ail, 1 bouquet de persil, 3 cuillères à soupe de farine,

1 cuillère à café de cumin en poudre, 1 cuillère à café de coriandre en poudre, 1 cuillère à café de paprika, 3 cuillères à soupe de basilic frais haché, sel, huile de friture.

1) faire tremper les fèves dans l'eau 12h, les égoutter et les cuire 45 min.

2) Peler l'oignon, l'ail et hacher avec le persil

3) Mixer les fèves. Avec les pois chiches en boîte.

4) Mélanger le mixage avec le persil, l'oignon, l'ail, la farine, les épices et le sel.

5) Malaxer le tout avec les mains en ajoutant de l'eau si nécessaire. Faire une boule et laisser reposer au frigo 30 min.

6) Faire une trentaine de boulettes, les faire frire 2 à 3 min et égoutter sur du papier absorbant. Vous pouvez les manger chaudes ou froides accompagnées de sauces au yaourt ou sauce tomate.



Solution mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	E	S	P	A	G	N	O	L
2	M	A	R	I	N	A	D	E
3	O	S	E	R	A	I	E	S
4	N		G	A	N	T		B
5	D	E	N	I	G	R	A	I
6	E	L	A		N	A	S	E
7	R	I	N	C	A	I		N
8	A	T	T	E	N	T	E	S

Solutions des jeux:

Charade : a – mât – zoo – nid
(Amazonie)

Devinette : un yaourt nature

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

PROMO 13.50 € la bouteille

A consommer avec modération

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse

Centre commercial Super U

27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885
presse_super.u_igoville@aol.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

WWW.DJ-VINCE.ORG

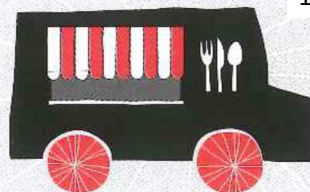
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté sur rendez-vous

Laetitia ZANNI

713 rue du village - Criquebeuf sur Seine

06.62.57.74.31

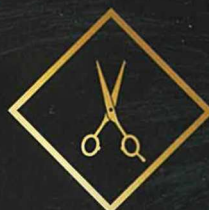
H&B Style Home

Coiffure à domicile

Venez decouvrir mon experience de la coiffure a votre domicile

COUPE, COULEUR,MECHES.....

En plus de la coiffure Mixte découvrez
mon experience de Barber



Tél: 06 65 00 97 04

hbstylehome@gmail.com

Page Facebook : H&B Style Home

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79
www.apsophrologie.sitew.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

PUB - INFOS

Gravity parc des défis

Venez vivre des sensations inédites au Parc Gravity

rue aux thuilliers à Saint Pierre lès Elbeuf

Vacances scolaires : 7 jours sur 7 10h-12h et 14h-19h Vendredi et samedi jusqu'à 23 h—Période scolaire : mercredi et dimanche 10h-12h et 14h 19h samedi 10h-12h et 14h-23h

TAXI MANU

TEL : 06.07.77.13.69



taxi.manu@live.fr

Commune de Stationnement

Criquebeuf sur Seine

MARTOT

DIRECT PRODUCTEUR

DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS

24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7

10 RUE DE LA MAIRIE

20M APRES LE DOS D'ANE

Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI

CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h



Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte
facebook
Augredessaisons

AU GRE DES SAISONS

Nicolas et Guillaume LABIFFE vous proposent leurs légumes des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00



Jacky Dutel
Taxi N°1

Commune de rattachement

Criquebeuf sur Seine

TEL : 06.62.51.61.47

02.35.78.19.33

St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Residence St Aignan 27340 MARTOT

06 25 51 75 55

02 35 81 22 70

Mail : sarlgefp@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016

Mail : sarlgefp@free.fr

SIRET : 500 019 203 0016

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

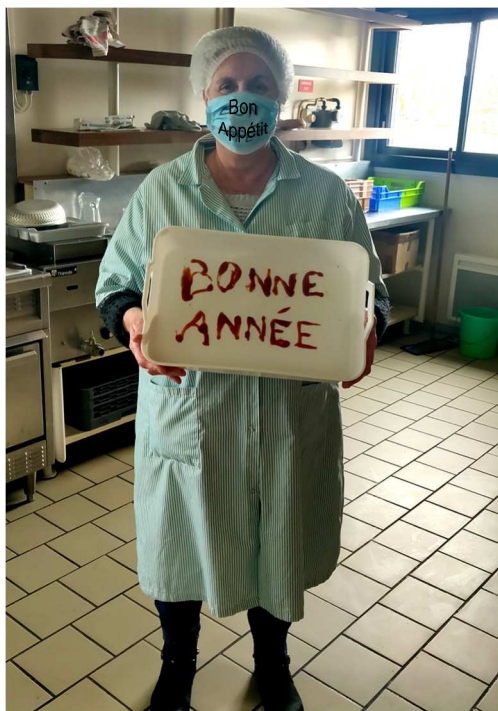


La Tournée du Père Noël



LE TRIMESTRE EN PHOTOS





Marie Hélène Miroir,
absente actuellement,
et Valérie Dubreuil,
en télétravail,
vous souhaitent
une très bonne année 2021



L'ÉQUIPE DE LA RÉDACTION DU COM'INFOS
VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX POUR
L' ANNÉE 2021

EN ESPÉRANT QU'ELLE PARVIENDRA À EFFACER OU ATTÉNUER LES DIFFICILES
CONDITIONS VÉCUES EN 2020 ET NOUS PERMETTRA DE RETROUVER
UNE VIE NORMALE AUPRÈS DE NOTRE FAMILLE ET DE NOS AMIS

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 78 Janvier 2021

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo.fr . **Site :** www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : *lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.*

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes : 350 €